



EMMANUEL MACRON



LES PRINCIPAUX POINTS DE SON PROGRAMME

- **Donner la priorité à l'école maternelle et primaire.**
Diviser par deux le nombre d'élèves par classes en CP et CE1, dans les zones prioritaires. Renforcer l'individualisation des apprentissages.
- **Accorder plus d'autonomie aux établissements, où les chefs d'établissement auraient une plus grande marge de manœuvre pour l'affectation des**
- enseignants et la pédagogie.
- **Renforcer l'accompagnement et les dispositifs d'orientation** en proposant à tous un accompagnement après la classe et en instaurant des études dirigées dans tous les collèges.
- **Renforcer la relation avec les parents** en généralisant le programme "la malette des parents".
- **Baccalauréat.**
Le candidat propose de réduire le coût de l'épreuve en augmentant le nombre des matières au contrôle continu.
- **Garantir une insertion professionnelle réussie** en faisant un effort massif sur l'apprentissage.

> **En savoir plus :**
<https://en-marche.fr/>

Les Réponses de EMMANUEL MACRON



Autonomie

Les chefs d'établissement disposent de trop faibles marges de manœuvre pour individualiser les parcours et adapter les enseignements à leurs élèves. Nous proposons que les programmes et les horaires consacrés à chaque discipline restent définis nationalement mais, par exemple au collège, que 20 % des heures soient véritablement rendues. Dès la rentrée scolaire 2018-2019, nous souhaitons rendre possible l'expérimentation d'une part d'autonomie de recrutement pour des établissements pilotes – volontaires –, principalement en éducation prioritaire. Tous les trois ans, chaque collège et chaque lycée bénéficiera d'un diagnostic qui embrassera l'ensemble de ses missions (enseignement, résultats et progrès des élèves, projets pédagogiques, infrastructures, etc.). Il mobilisera l'équipe de direction, conduite par le chef d'établissement, véritable chef de file du diagnostic de son établissement et responsable de la mise en œuvre des recommandations, et l'équipe pédagogique. Les parents et les élèves seront également consultés.



Réussite de tous

Nous introduirons, au début de chaque année, des bilans personnalisés, de la grande section à la troisième, pour mesurer les progrès de chaque élève, afin que les enseignants puissent choisir les meilleurs outils pour un enseignement adapté aux besoins de chacun. Nous développerons des supports numériques et des applications adaptées pour faire évoluer les pratiques pédagogiques et les enseignants seront formés à cette fin. Nous proposerons un accompagnement après la classe pour tous les écoliers et les collégiens ; nous diviserons par deux les effectifs des

classes de CP et de CE1 en REP et REP+. Les enseignants, du premier et du second degré, qui exercent en REP+ seront mieux accompagnés et recevront une prime annuelle supplémentaire de 3 000 euros net. Par ailleurs, nous n'affecterons plus aucun professeur (hors choix motivé) en zone prioritaire pendant ses 3 premières années d'enseignement. Nous lutterons contre la déperdition des savoirs scolaires en proposant des stages de remise à niveau, en fin d'été, entre le CP et la 3^e. Ils seront assurés par des enseignants volontaires, qui seront rémunérés à ce titre.



Formation des enseignants

La qualité de l'enseignement prend appui sur les avancées de la recherche. Un effort important doit donc être entrepris pour le développement de la recherche en sciences cognitives, ainsi qu'en sciences et en économie de l'éducation. La recherche doit irriguer bien davantage la formation initiale et continue des enseignants. Celle-ci sera caractérisée par l'excellence académique et par la présence de praticiens, qui continuent à enseigner tout en assurant le suivi des jeunes collègues. Nous étendrons la formation en alternance dès la licence pour les étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement. Et, chaque année, tout enseignant, du premier comme du second degré, bénéficiera d'au moins trois jours de formation continue adaptée aux besoins rencontrés dans sa classe – identifiés notamment grâce aux bilans personnalisés effectués par chaque élève en début d'année. Il est essentiel d'orienter la carrière des enseignants grâce à un dialogue nourri et régulier – on ne peut se satisfaire d'un échange tous les sept ans, comme c'est le cas actuellement ! Le suivi de la carrière des enseignants doit être repensé et davantage individualisé.